



CONSIGNE & MOI  
CAHIER DES CHARGES – POINTS DE VENTE  
PHASE PILOTE : 1er juillet au 31 décembre 2021



## INTRODUCTION

Vous avez manifesté le souhait de prendre part à l'expérimentation *Consigne & Moi*, concernant la mise en place d'une filière de réemploi du verre en Dordogne, animée par l'association *L'Attache Rapide*.

En rejoignant cette filière de réemploi des bouteilles en verre, vous vous engagez dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire. En tant que *Point de vente*, c'est un message fort de soutien que vous adressez aux *Producteurs* engagés, ainsi qu'à vos clients.

Ce cahier des charges a pour objectif de mettre en place la phase pilote de notre filière de réemploi des bouteilles en verre.

Il vise ainsi à définir les principales spécifications techniques et commerciales permettant d'aboutir au retour sur le marché de bouteilles lavées.

## INFORMATIONS INITIALES

**Le Point de vente s'engage à adhérer à l'Association L'Attache Rapide pour un montant de 30€ pour la phase pilote (adhésion de juillet 2021 à décembre 2021), quelle que soit la surface de vente.**

**L'adhésion peut se faire par chèque au nom de l'Attache Rapide ou sur cette page :**

**<https://lattacherapide.fr/accueil/>**

Les montants pour 2022 seront les suivants :

Surface de vente	< 50 m <sup>2</sup>	50 à 100 m <sup>2</sup>	100 à 250 m <sup>2</sup>	> 250 m <sup>2</sup>
Montant cotisation*	30€	50€	150€	250€

\* comprend : PLV, mise en avant communication RS & site, 1 installation, 1 formation, 2h animation

Afin que *L'Attache Rapide* puisse mettre en place les mesures adaptées à vos besoins, vous vous engagez à fournir les éléments suivants :

- Votre surface de vente,
- Votre capacité de stockage de bouteilles vides (en nombre de casiers ou palox)
- La liste des producteurs locaux avec qui vous travaillez
- Un bref descriptif de votre enseigne / site web / page Facebook

L'ensemble des éléments fournis est entièrement destiné à un usage interne à *L'Attache Rapide* et ne pourra être partagé sans votre accord.

## BOUTEILLES & ETIQUETTES

### Quel type de bouteilles seront réemployées ?

A travers le Réseau Consigne, regroupant de nombreuses initiatives de réemploi de bouteilles en verre sur le territoire français, une standardisation est en train de se mettre en place afin d'harmoniser les pratiques. C'est donc vers ces modèles que *L'Attache Rapide* oriente les producteurs. **La standardisation a aussi pour but de faciliter le tri lors de la collecte.** Les bouteilles mises sur le marché dans le circuit de *L'Attache Rapide*, répondent à deux critères essentiels: la solidité et l'utilisation d'étiquettes hydrosolubles (se décollant dans une eau à 70°C).

Pendant les 3 premiers mois ne seront collectées et réemployées **que les bouteilles de bière de 75cl.**

Pendant les 3 mois suivants, nous tenterons d'élargir le système à ces modèles de bouteilles sous réserve de bon fonctionnement du système :

Produit	Nom	Vol	Couleur	Nom de bouteille	Fabricant	Ref	Haut	Dia m.	Poids
Vin	Bordeaux	75cl	Antique	75 CL BD REF 2	OI	L1012150	300		550
Vin	Bordeaux	75cl	Antique	Bordeaux Tuscany70 550g BM17,5 750ml	Vetropack	28953	301		550
Vin	Bordeaux	75cl	Blanche	Tradition 75cl (63mm)	Verralia	8010549	300	76	543
Vin	Bordeaux	75cl	Blanche	75cl BD REF2	OI	F3012151	300		550
Vin	Bordeaux	75cl	Cannelle	Tradition 75cl (63mm)	Verralia	8010511	300	76	543
Vin	Bordeaux	75cl	Cannelle	75cl BD REF2	OI	T0012151	300		550
Vin	Bordeaux	75cl	Verte	Tradition 75cl (63mm)	Verralia	8010550	300		543
Vin	Bordeaux	75cl	Verte	75cl BD REF2	OI	G6012151	300		550
Vin	Bourgogne	75cl	Chene/ant./can.	Bourgogne tradition 75 CL (55 MM)	Verralia	8005702	296	82	570
Vin	Bourgogne	75cl	Blanche	Bourgogne tradition 75 CL (55 MM)	Verralia	8005699	296	82	570
Vin	Bourgogne	75cl	Chêne / antique		Wiegand	477-05-77	296		580
Vin	Bourgogne	75cl	Chêne / antique		OI	12204	296		570
Bière	Bière belge	75cl	Ebene/brun	75cl Belge couronne 26 - Ebene foncée	Verralia	8026945	291		570
Bière	Bière belge	75cl	Jaune						
Bière	Mécanique	75cl		Bière 75cl mécanique	Verralia	8027746	306		570
Cidre	Méth trad.	75cl	verte	Méthode traditionnelle 75cl	Verralia	8005769	300	85	775
Vin pét.	Méth trad.	75 cl	blanche	Méthode traditionnelle 75cl	Verralia	8005768	300	85	775
Cidre	Méth trad.	75cl	verte	75cl Cremant	OI	12474	300		775
Cidre	Méth trad.	75cl	verte	0,75 Cremant Grün	Wiegand	485-01-57	300		775
Cidre	Méth trad.	75cl	verte	Sekt Meth. Trad 775g SK17,5 750ml	Vetropack	26980	300		775
Cidre	Méth trad.	75cl	verte	Methode traditionnelle 75cl	Vidrala	1164/320	300		775
Jus	Fraich/twist	100cl	blanc	Fraicheur 100cl	Verralia	8006906	254		360
Jus	Fraich/twist	75cl	blanc	Fraicheur 75cl		8005840	233		290

Cette gamme de bouteilles standardisées doit vous permettre de:

- Choisir les bouteilles du marché les plus adaptées au réemploi (solidité), en tenant compte des critères économiques et esthétiques (meilleur compromis)
- Faciliter la logistique et le stockage pour les Producteurs (collecte et lavage mutualisés)
- Simplifier la logistique pour les magasins (stockage et tri limités : par format et non par Producteur ; collecte simultanée via un interlocuteur unique...)

Il est à noter que plus l'utilisation de bouteilles standardisées sera importante, plus la filière de réemploi sera optimisée et les prix d'achats réduits. En revanche plus il y aura de modèles différents, moins la filière sera efficace, et plus les prix seront élevés.

## LOGO & SURETIQUETTES



Afin d'identifier les bouteilles réemployables, un pictogramme a été adopté au niveau national à partir de janvier 2021. L'identification de ce pictogramme par le consommateur est un élément clé permettant d'augmenter de manière notable le **taux de retour** des bouteilles.

Pour faciliter le tri, nous demandons au *Point de vente* d'**apposer une sur-étiquette** (diamètre 35mm) **sur chaque bouteille au moment de la mise en rayon**. Cette étiquette est fournie par *L'Attache Rapide*.

Il pourra être proposé aux points de vente qui le souhaitent une prestation pour apposer ces étiquettes à leur place.

Dans le même temps, nous demandons au *Producteur* d'**intégrer ce logo sur ses étiquettes, dans des dimensions de 10mm x 10mm minimum**.

## VENTE ET COMMUNICATION

L'information du client sur la nature réemployable des bouteilles est essentielle afin d'améliorer les taux de retour. Le client doit donc être en mesure de connaître la nature réemployable des bouteilles lors de son achat.

Concernant la communication, l'*Attache Rapide* s'engage à :

- communiquer sur les atouts écologiques du réemploi par rapport à d'autres filières comme le recyclage. Les partenaires du réseau (*Producteurs* et *Points de vente*) bénéficieront également d'une mise en avant à travers les outils de communication développés par *L'Attache Rapide*.
- Proposer en option des **meubles de retour** pour les casiers. Ces meubles sont fabriqués par les Papillons Blancs 24. Ils permettent selon les modèles de présenter entre 3 et 6 casiers
- **accompagner le Point de vente** lors de la phase de lancement (journée de sensibilisation auprès des clients, ...)
- **fournir au Point de vente un kit de communication** sur la consigne adaptable selon la demande du *Point de vente* (affiche, stop rayon, flyers à destination des consommateurs...)
- **former les employés** par une présentation de la consigne, des nouveautés pour le point de vente et le discours à tenir aux clients...



- **communiquer sur l'engagement** du *Point de vente* à travers ses outils de communication

Concernant la communication, le *Point de vente* s'engage à :

- **Aposer des sur-étiquettes** indiquant le logo national du réemploi sur la bouteille
- **Utiliser les outils de communication** fournis par *L'Attache Rapide*
- **Communiquer auprès des clients** sur la nature réemployable des bouteilles

## COLLECTE, STOCKAGE & LOGISTIQUE RETOUR

En tant que point de vente, le *Point de vente* représente de fait un point de collecte privilégié pour les consommateurs. Seules les bouteilles portant le pictogramme Réemploi pourront être collectées.

Afin de faciliter la collecte, *L'Attache Rapide* propose de louer aux points de vente **des casiers ou des palox consignés**. Ils permettront de récupérer les bouteilles vides. **Un seul type de contenant** doit être rangé par contenant (casiers ou palox) et les teintes de bouteilles ne doivent pas être mélangées. Les bouteilles vides collectées et stockées par vos soins doivent être **placées à l'abri**. Les étiquettes hydrosolubles étant sensibles aux UV et aux intempéries, il faut donc éviter un stockage des bouteilles vides collectés en extérieur sans protection pendant une longue période.

Afin de limiter l'impact économique et environnemental du projet, certains producteurs pratiquent la **logistique retour** des bouteilles. C'est-à-dire que les bouteilles vides prennent le même chemin que les bouteilles pleines mais en sens inverse.

→ Lorsque la logistique retour est **possible**, le producteur assure lui-même la récupération, auprès du *Point de vente*, des bouteilles vides correspondant au format qu'il utilise. Des **misés en communs** peuvent ainsi être faites entre producteurs (un brasseur pourra par ex. récupérer toutes les bouteilles de Bière 75cl standard, même si elles proviennent d'un autre brasseur)

→ Lorsque la logistique retour est **impossible**, les collectes des casiers seront donc organisées directement entre le *Point de vente* et *L'Attache Rapide*. **Le protocole de déclenchement des collectes sera à construire**



**au cours de la phase pilote. Une capacité de stockage minimum de 8 casiers est demandée.**



Pour la phase pilote, les casiers CFP et palox mis à votre disposition feront l'objet d'une location et d'une caution lors de leur première livraison, indiqués en annexe.

Concernant la logistique, le *Point de vente* s'engage donc à :

- Assurer la collecte des bouteilles vides réemployables
- Stocker les bouteilles vides en casiers ou palox
- Trier les bouteilles par format
- Informer *L'Attache Rapide* lorsque les casiers sont pleins
- Maintenir un stock de casier / palox permettant la collecte

Concernant la logistique, *L'Attache Rapide* s'engage à :

- Fournir des casiers ou palox au *Point de vente*
- Mettre en place la logistique de collecte des casiers pleins auprès du *Point de vente*
- Guider le *Point de vente* dans la mise en place du circuit de réemploi

### CONSIGNE MONÉTAIRE

Au cours de la phase d'expérimentation, la consigne monétaire **des bouteilles sera appliquée par le point de vente de façon variable, avec concertation de L'Attache Rapide, pour tester son impact sur le taux de retour.**

Cela signifie que le *Point de vente* doit tenir à jour les mouvements de trésorerie.

Le maintien de la consigne monétaire sera rediscuté ultérieurement pour voir quelle suite donner à l'issue de la phase d'expérimentation.

### SUIVI STATISTIQUE

Afin de mesurer l'impact du projet sur le territoire, un **suivi** de quelques données est indispensable: nombre de bouteilles collectées, surface au sol mobilisée... Pour cela un document de suivi vous sera fourni par *L'Attache Rapide*.

Ces données nous permettront d'ajuster les actions mises en place et pourront également permettre de déterminer l'**impact environnemental** lié au réemploi des bouteilles.

- > Consommation en Eau
- > Émission de Gaz à Effet de Serre

Une **enquête de satisfaction** sera également menée en janvier 2022 auprès des partenaires de la phase pilote, afin d'apporter les modifications nécessaires à la pérennisation de la filière.

## DISPOSITIONS GENERALES

mis à jour le 07/07/2021

Ces dispositions générales exposent les engagements de la filière *L'Attache Rapide* d'une part, et du *Point de vente* qui s'engage dans la filière d'autre part.

### LES PARTIES :

<i>Point de vente</i> : .....	<i>L'Attache Rapide</i> :
Adresse :	Adresse : 13 impasse Gabriel Matignon 24100 BERGERAC
Contact	Contact : Pierre MANCHOT
Tel :	Tel : 06 33 51 90 51
Mail :	Mail : <a href="mailto:contact@lattacherapide.fr">contact@lattacherapide.fr</a>

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

#### Le *Point de vente* s'engage à :

1. Adhérer à l'association *L'Attache Rapide*.
2. Fournir les données techniques "point de vente"
3. Apposer une sur-étiquette sur les bouteilles réemployables (pictogramme)
4. Mettre en place et suivre la consigne monétaire
5. Utiliser les outils de communication fournis par *L'Attache Rapide*
6. Communiquer auprès des clients sur la nature réemployable des bouteilles
7. Assurer la collecte des bouteilles vides réemployables
8. Stocker les bouteilles vides en casiers ou palox
9. Trier les bouteilles par format et teinte
10. Informer *L'Attache Rapide* lorsque les casiers sont pleins
11. Conserver son stock de casiers / palox
12. Noter les quantités de bouteilles réemployables vendues et collectées (suivi statistique)

#### *L'Attache Rapide* s'engage à :

1. Accompagner le *Point de vente* vers les solutions techniques nécessaires au réemploi (casiers / communication, aménagement d'un espace dédié...)
2. Garantir avec les producteurs l'identification des bouteilles réemployables
3. Mettre à disposition de chaque adhérent du réseau *L'Attache Rapide* les outils de communication et créations graphiques réalisées pour la promotion du réemploi
4. Communiquer sur l'engagement du *Point de vente* à travers ses outils de communication et lors des rencontres et événements mettant en valeur la filière
5. Accompagner le *Point de vente* lors de la phase de lancement (journée de sensibilisation auprès des clients, ...)
6. Organiser la mise en place de la collecte au moyen de logistique retour, logistique retour mutualisée ou collecte directe selon la nature et les capacités de stockages des points de collecte
7. Communiquer et motiver les consommateurs à retourner leur contenant
8. Mettre à disposition du *Point de vente*, des casiers de stockage ou palox (nombre convenu ensemble) contre consigne

9. Réemployer les bouteilles collectées et améliorer l'impact environnemental indirect des *Points de vente*
10. Redistribuer les bouteilles lavées et garantir leur qualité sanitaire
11. Évaluer un certain nombre d'indicateurs pour mesurer l'impact environnemental de la filière

Ce cahier des charges relatif au lancement de la filière de réemploi *L'Attache Rapide*, est susceptible d'évoluer, en fonction des résultats techniques, économiques, organisationnels expérimentés à travers la phase pilote.

Ce cahier des charges est mis en application à compter de la date de signature, jusqu'au 31/12/2021. Pour le renouvellement du contrat, les modifications éventuelles seront discutées sur proposition de l'une des parties pour tenir compte des évolutions commerciales ou techniques de la filière. Le cahier des charges pourra être modifié sous forme d'avenants datés et visés par les deux parties. Ce cahier des charges, est considéré par le fournisseur et le client comme strictement confidentiel et ne pourra être communiqué à des tiers, sans l'accord écrit des deux parties. Il est édité en deux exemplaires et sera conservé par les deux parties après validation et signature.

## SIGNATURE

Je soussigné-e  
 (Nom-Prénom).....  
 (Fonction).....  
 Représentant le point de vente .....

Je soussigné-e  
 (Nom-Prénom).....  
 (Fonction).....  
 Représentant l'association l'Attache Rapide

m'engage à respecter ce cahier des charges pour rejoindre la phase pilote du projet de réemploi du verre en Dordogne

Le ..... à.....

**Signature Point de vente**

**Signature l'Attache Rapide**

**ANNEXE 1 : MATERIEL**  
mis à jour le 03/08/2021

Chaque *Point de vente* sera responsable des meubles / casiers / palox qui lui seront confiés. Un comptage sera effectué tous les mois. Les éléments manquants seront facturés.

• **MEUBLES RETOUR**

**OPTION 1 LOCATION :**

Location meubles retour casiers : 5€ HT /mois/meuble

Caution : 30€ HT (36 € TTC)

Nb de meubles : ..... x 5€ HT x .....mois = .....€ HT soit .... € TTC

**OPTION 2 ACHAT :**

Prix coûtant + transport : 45€ HT (54€ TTC)

**Caractéristiques :**

Meuble livré à plat, prêt à monter. Montage à la charge du magasin à l'aide de la notice.

Fabrication Les Papillons Blancs 24. Bois de pin issu de forêt française certifiée PEFC



• **CASIERS CFP**

Caution 8€ HT (9,6€ TTC)

Location casiers CFP 12 bouteilles : 0,5 € HT/mois/casier

Nb de casiers : ..... x 0,5 € HT x .....mois = .....€ HT soit ..... € TTC

NB : La ramasse se faisant à 8 casiers minimum, il faut donc louer au minimum 10 casiers (8 en réserve + 2 sur le meuble retour, tous remplacés à la ramasse par des casiers vides).

**Caractéristiques :**

Casiers CFP d'occasion empilables 12 bouteilles 75cl marqués au nom de l'Attache Rapide

Dimensions : 400 x 300 mm / Hauteur de pile : 345 mm / Volume : 0,041 m<sup>3</sup> / Poids casier : 2,3 kg

Total avec bouteilles vides : 9,4 kg



• **PALOX**

Caution 80€ HT (96€ TTC)

Location palox acier 500 bouteilles : 10 € HT /mois/palox

Nb de palox : ..... x 10 € HT x .....mois = .....€ HT soit ..... € TTC

**Caractéristiques :**

Palox grillagés pliables contenant 500 bouteilles de 75cl

Dimensions hors tout : 1160 X 820 X h 986 mm / Dimensions utiles : 1062 X 791 X h 850 mm

Charge utile : 800 kg / Poids à vide : 51 kg



**Je commande ce jour les équipements listés ci-dessus et je m'engage à payer à réception la caution totale et le total des mensualités.**

Le ..... à .....

**Signature**

**ANNEXE 2 : PUBLICITE SUR LE LIEU DE VENTE (PLV)**

**mis à jour le 27/07/2021**

Chaque magasin sera équipé, à la signature du contrat, du matériel publicitaire suivant :

- 1 Bande de rive « Ramenez moi »
- 1 Macaron « Rapportez moi pour réemploi »
- 1 Affiche « Ici rapportez vos bouteilles »
- 2 stickers « Ici rapportez vos bouteilles »
- 200 stickers « Réemploi » pour bouteilles

Ce matériel publicitaire est fourni dans le cadre de l'adhésion à l'association « L'Attache Rapide ». Il s'ajoute aux éventuels équipements suivants :

- Meuble retour avec écriteau
- Casiers
- Palox

**Je déclare avoir bien réceptionné les PLV indiqués ci-dessus**

Le ..... à .....

**Signature**